

REPUBLIQUE DU BENIN

**PLATE FORME DES ACTEURS DE LA SOCIETE CIVILE AU BENIN
(PASCiB)**

BENKADI – BENIN

**Appui aux jeunes pour la promotion des meilleures
pratiques et solutions endogènes et/ou innovantes dans
l'adaptation et l'atténuation des effets des changements
climatiques**

Rapport final de l'étude

Proposée par :



Cosinus Conseils

Cosinus Conseils Bureau d'études multidisciplinaire à compétence internationale. Représentée par Jérémie DOSSOU, Directeur Général

Carré 3941, Rue EPP GBODJETIN AGLA, 04 BP 670

Cotonou – Bénin

Tél : +229 21 00 72 86 - +229 97 44 17 41/ 97 18 83.43

Mail : info@cosinus-conseils.org / cc_cosinus@yahoo.fr

Octobre 2021

Table des matières

Table des matières.....	ii
Liste des tableaux.....	iii
Liste des figures.....	iii
Liste des encadrés	iii
Liste des annexes.....	iii
Liste des sigles et abréviations.....	iv
Résumé exécutif	1
1.Contexte et justification	2
2.Méthodologie adoptée, difficultés rencontrées et limites des analyses	5
2.1. Méthodologie globale et opérationnelle adoptée	5
2.2. Difficultés rencontrées et limites des analyses	6
3.Clarification de quelques concepts	6
4.Etat des lieux sur les politiques et stratégies encourageant les meilleures pratiques d'adaptation basée sur les écosystèmes dans le domaine du changement climatique.....	7
4.1. Etat des lieux sur les politiques/stratégies encourageant la résilience face au changement climatique	7
4.2. Etat des lieux sur les politiques/stratégies encourageant les meilleures pratiques et solutions endogènes en faveur des jeunes filles et garçons dans le domaine du changement climatique dans les secteurs de l'agriculture et de l'eau	9
5.Etat des lieux sur la participation des jeunes dans les politiques et stratégies d'adaptation basée sur les écosystèmes dans le domaine du changement climatique.....	12
6.Analyse du pouvoir sur la participation des jeunes dans les politiques et stratégies d'adaptation basée sur les écosystèmes dans le domaine du changement climatique	13
6.1. Limites du système.....	13
6.2. Acteurs et réseaux	13
6.3. Structures et normes	18
6.4. Politique et contestation	20
6.5. Leviers et points d'entrée pour le changement	22
7.Situation de référence des indicateurs du BENKADI se rapportant à la participation des jeunes dans les politiques et stratégies d'adaptation basée sur les écosystèmes dans le domaine du changement climatique.....	24

8. Besoins pratiques et recommandations stratégiques pour la prise en compte des jeunes dans les politiques et stratégies d'adaptation basée sur les écosystèmes au Bénin	25
Annexes	28

Liste des tableaux

TABLEAU 1: SYNTHÈSE SUR LES POLITIQUES ET STRATÉGIES ENCOURAGEANT LA RÉSILIENCE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE AU BÉNIN AINSI QUE L'IMPLICATION DES JEUNES DANS LESDITS DOCUMENTS.	7
TABLEAU 2: SYNTHÈSE DES PRATIQUES ET TECHNOLOGIES ENCOURAGEANT LA RÉSILIENCE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE AU BÉNIN	10
TABLEAU 3: LISTE DES ACTEURS PERTINENTS, LEUR INTÉRÊT, POSITION, NIVEAU POLITIQUE ET INFLUENCE DANS LE CADRE DE L'APPUI AUX JEUNES POUR LA PROMOTION DES MEILLEURES PRATIQUES ET SOLUTIONS ENDOGENES ET/OU INNOVANTES DANS L'ADAPTATION ET L'ATTENUATION DES EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	13
TABLEAU 4: MATRICE DES RELATIONS DE POUVOIR ENTRE ACTEURS ET PARTIES PRENANTES DANS LE CADRE DE L'APPUI AUX JEUNES POUR LA PROMOTION DES MEILLEURES PRATIQUES ET SOLUTIONS ENDOGENES ET/OU INNOVANTES DANS L'ADAPTATION ET L'ATTENUATION DES EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	16
TABLEAU 5: SYNTHÈSE DE LA SITUATION DE RÉFÉRENCE DES INDICATEURS DU BENKADI SE RAPPORTANT AUX JEUNES.....	24

Liste des figures

FIGURE 1: PHASAGE METHODOLOGIQUE DE DEROULEMENT DE LA MISSION	5
FIGURE 2: FACTEURS INFLUENÇANT LES COMPORTEMENTS SOCIAUX D'UNE CATEGORIE D'ACTEURS	18

Liste des encadrés

ENCADRE 1: NOTE SYNTHÈSE SUR LA PARTICIPATION DES JEUNES FILLES ET GARÇONS DANS LES POLITIQUES ET STRATÉGIES D'ADAPTATION BASÉE SUR LES ECOSYSTEMES	12
ENCADRE 2: NOTE SYNTHÈSE SUR LES INTERACTIONS ENTRE LES CATEGORIES DES JEUNES AINSI QUE LES NIVEAUX DE POUVOIRS D'INFLUENCE ET LES ACTEURS DETERMINANT LEUR IMPLICATION/PARTICIPATION DANS LES PROCESSUS D'IDENTIFICATION, D'ELABORATION, DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI EVALUATION DES POLITIQUES ET STRATÉGIES D'ADAPTATION BASÉE SUR LES ECOSYSTEMES	17

Liste des annexes

ANNEXE 1: LISTE DES PARTIES PRENANTES RENCONTREES	28
---	----

Liste des sigles et abréviations

AbE	:	Adaptation basée sur les Ecosystèmes
AIC	:	Agriculture Intelligente face au Climat
CBD	:	Convention sur la Diversité Biologique
CC	:	Changement Climatique
CCOS	:	Cellule de Concertation et de Suivi
CCNUCC	:	Convention Cadre des Nations Unies Contre les Changements Climatiques
CDES	:	Cellule Départementale de Suivi
CNULCD	:	Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification
CEDEAO	:	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CPC	:	Cellule de Participation Citoyenne
DCN	:	Deuxième Communication Nationale
DGEC	:	Direction générale de l'énergie et du climat
FAO	:	Food and Agriculture Organisation
GES	:	Cadre des gestions environnemental et social
GIRE	:	Gestion intégrée des ressources en eau
INSAE	:	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
OSC	:	Organisations de la société civile
ONG	:	Organisations non gouvernementales
PAE	:	Plan d'Action Environnemental
PASCIb	:	Plateforme des Acteurs de la Société Civile au Bénin
PFNL	:	Plan Forestiers Non Ligneux
PND	:	Plan National de Développement
PTF	:	Partenaire Technique et Financier
UGP	:	Unité de gestion de Projet
SAP	:	Système amélioré de Production
SNMO- CCNUCC	:	Stratégie nationale de mise en œuvre de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques

Résumé exécutif

L'étude sur l'appui aux jeunes pour la promotion des meilleures pratiques et solutions endogènes et/ou innovantes dans l'adaptation et l'atténuation des effets des changements climatiques, est une initiative du consortium BENKADI constituée de la Plateforme des Acteurs de la Société Civile au Bénin (PASCiB), du Secrétariat de Concertation des ONG nationales du Mali (SECO-ONG), de la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI) de la Côte d'Ivoire et du Secrétariat Permanent des ONG (SPONG) du Burkina. La finalité de cette étude est d'identifier les leviers sur lesquels BENKADI pourrait s'appuyer pour accompagner les jeunes à entreprendre des initiatives de plaidoyer et lobbying pour la promotion des pratiques AbE au Bénin. Dix communes sont ciblées pour cette phase pilote : Grand-popo, Athiémé, Dangbo, Aguégus, Za-kpota, Ouinhi, Dassa, Ouèssè, Malanville et Karimama.

Des résultats obtenus à l'issue de l'étude, il ressort que la participation des jeunes filles et garçons dans les politiques/stratégies AbE reste encore perfectible surtout au niveau national où ceux-ci ne constituent pas encore un groupe de pression suffisamment fort capable d'initier et tenir jusqu'au bout, des actions spécifiques de plaidoyer/lobbying, en vue d'améliorer la résilience face aux changements climatiques d'une manière générale ainsi que les conditions de leur prise en compte. Il est donc suggérer que le programme BENKADI, dans sa mise en œuvre, mette un accent particulier sur l'information, la sensibilisation ainsi que l'impulsion d'une dynamique nouvelle dont la finalité serait d'amener les jeunes, filles et garçons, de même que leurs organisations, à s'intéresser aux questions sur le changement climatique et l'AbE.

Par ailleurs, à l'étape actuelle, une politique/stratégie spécifique n'est pas encore mise en place pour encourager les meilleures pratiques et solutions endogènes en faveur des jeunes dans le changement climatique en général, même si certains partenaires techniques et financiers comme la FAO s'y intéressent. Il apparait ainsi nécessaire que le programme BENKADI dans sa mise en œuvre, se base sur de telles pratiques, en vue d'encourager au niveau des jeunes, l'adoption des meilleures pratiques et solutions endogènes en faveur des jeunes filles et garçons dans le domaine du changement climatique dans les secteurs de l'agriculture et de l'eau.

En outre, au regard de l'analyse des pouvoirs effectuée sur la participation des jeunes, filles et garçons, dans les politiques/stratégies AbE, il ressort que le programme BENKADI pourrait exploiter le potentiel de ces acteurs influents pour accompagner les jeunes dans les actions de plaidoyer/lobbying nécessaires pour faire la veille autour des processus d'identification, d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi évaluation des politiques et stratégies d'adaptation basée sur les écosystèmes.

Pour ce faire, les principaux leviers identifiés et pouvant permettre au programme BENKADI d'enclencher le changement qui renforcera la participation des jeunes pour la promotion des meilleures pratiques et solutions endogènes et/ou innovantes dans l'adaptation et l'atténuation des effets des changements climatiques sont les suivants :

- Construire une pensée endogène spécifique sur le climat ;
- Consacrer le niveau local / commune comme siège des mutations et des innovations ;
- Renforcer les capacités locales ;
- Développer des outils adaptés au soutien de l'AbE ;
- Mettre en place/dynamiser les cadres de concertation, de coordination et de mutualisation des jeunes filles et garçons sur le changement climatique.

Concernant les indicateurs de référence se rapportant aux jeunes dans le cadre du BENKADI, leurs valeurs de référence sont toutes nulles dans la mesure où la thématique de la

participation des jeunes dans les politiques et stratégies d'adaptation basée sur les écosystèmes dans le domaine du changement climatique semble quelque peu nouvelle au regard des analyses effectuées autour des entrevues avec les différentes parties prenantes rencontrées dans les communes d'intervention.

Enfin, les différents acteurs rencontrés sur le terrain ont exprimés des besoins et formulés des recommandations spécifiques dont la prise en compte pourrait permettre : (i) la synergie entre les différents acteurs travaillant sur les CC ; (ii) le respect des engagements pris aux niveaux international et national concernant les effets des changements climatiques ; (iii) l'amélioration du niveau de connaissances des communautés en l'occurrence les femmes, les jeunes et les personnes handicapées¹ sur les causes et les vulnérabilités du CC ainsi que les solutions potentielles à l'adaptation et (iv) une allocation suffisante de ressources à la lutte contre les causes et les effets du changement climatique.

1. Contexte et justification

La Plateforme des Acteurs de la Société Civile au Bénin (PASCiB) est une structure faîtière de différentes composantes de la société civile au Bénin. Elle est un espace collectif de plus d'une quinzaine de réseaux d'OSC avec pour mandat de mener un dialogue constructif avec les acteurs étatiques et les partenaires techniques et financiers sur les politiques macro-économiques et sectorielles orientées vers la réalisation des Objectifs de Développement Durable. Elle est signataire des Principes d'Istanbul et croit fermement aux vertus de la gestion axée sur les résultats de développement. A cet égard, elle s'implique aux côtés de l'Etat dans les processus d'élaboration, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des politiques et programmes de développement.

Dans le but de contribuer à la résilience de la région ouest Africaine aux chocs climatiques, comme les inondations actuelles au Sahel le montrent encore, la PASCiB, en collaboration avec les autres organisations de la société civile Ouest Africaine², a décidé de s'associer en consortium pour une participation citoyenne inclusive dans les politiques publiques du changement climatique à la lumière de l'objectif de développement durable (ODD) 13 et des ODD connexes. C'est ce qui a conduit à la mise en place du **consortium BENKADI** dont l'ultime objectif est que : *«les communautés affectées par l'érosion côtière, la dégradation des écosystèmes, la pollution par l'orpillage et la déforestation, en particulier les femmes, les jeunes et les personnes handicapées, au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Mali, réalisent leur droit au développement et sont résilientes aux effets du changement climatique.»*

A terme, l'impact poursuivi par Benkadi est que : *«les gouvernements et le secteur privé mettent en œuvre des politiques, programmes et pratiques inclusifs avec la participation des OSC et des communautés locales y compris les femmes, les jeunes et les personnes*

¹ Personnes handicapées au lieu de personnes vivant avec un handicap : rectification faite par le président de la fédération des associations des personnes handicapées, sur la base des dispositions de la loi n° 2017-06 portant protection et promotion des droits des personnes handicapées en République du Bénin, à l'atelier de validation des rapports d'étude avec les acteurs tenu les 30 septembre et 01 octobre 2021

² Il s'agit de : le Secrétariat de Concertation des ONG nationales du Mali (SECO-ONG), la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI) de la Côte d'Ivoire et le Secrétariat Permanent des ONG (SPONG) du Burkina

handicapées pour accroître la résilience des communautés vulnérables aux effets du changement climatique dans les quatre pays». Pour la mise en œuvre de cet objectif stratégique au Bénin, la PASCiB s'est proposée de promouvoir et d'adopter l'approche d'Adaptation basée sur les Ecosystèmes (AbE) comme moyen d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques. La nécessité s'est donc fait ressentir de travailler avec les communautés à la base, les élus locaux et les ministères sectoriels pour une restauration de la productivité agricole et de la biodiversité des sols par la promotion de l'AbE, de promouvoir l'AbE dans la GIRE pour l'intégrité de l'écosystème marin et côtier en fournissant les moyens durables aux communautés pour défendre leurs droits.

Ainsi, avec une emphase particulière sur les communautés locales y compris les femmes, les jeunes et les personnes handicapées, la PASCiB a souhaité dans le cadre des actions du consortium BENKADI au Bénin, appuyer les jeunes pour la promotion des meilleures pratiques et des solutions endogènes et/ou innovantes dans l'adaptation et l'atténuation des effets des changements climatiques.

C'est ce qui justifie la mise en œuvre de la présente étude sur l'appui aux jeunes pour la promotion des meilleures pratiques et solutions endogènes et/ou innovantes dans l'adaptation et l'atténuation des effets des changements climatiques.

L'objectif global est de contribuer au renforcement de l'appui aux jeunes, filles et garçons, afin d'accroître leur participation à la lutte contre les changements climatiques. De façon spécifique, l'étude vise à :

- faire une analyse du contexte lié à l'implication/participation des jeunes, filles et garçons, dans les politiques et stratégies d'adaptation basée sur les écosystèmes en tenant compte du niveau régional, national et plus précisément dans la zone d'intervention du projet ;
- faire ressortir les relations de pouvoir/influence/centre d'intérêt et les facteurs déterminants qui entravent et/ou facilitent la prise en compte et l'implication/participation des jeunes filles et garçons (quelles sont les normes et valeurs qui influencent la marge de manœuvre des filles et des garçons au niveau individuel, du ménage/famille et dans la société ?) dans les politiques et stratégies d'adaptation basée sur les écosystèmes ;
- identifier et analyser les politiques encourageant les meilleures pratiques et solutions endogènes en faveur des jeunes filles et garçons dans le domaine du changement climatique dans les secteurs agricole et de l'eau ;
- identifier les besoins pratiques et intérêts stratégiques spécifiques d'appui aux jeunes filles et garçons pour leur prise en compte dans les politiques et stratégies d'adaptation basée sur les écosystèmes ;
- formuler des recommandations pertinentes et applicables pour une meilleure implication/participation des jeunes filles et garçons dans les processus d'identification, d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi évaluation des politiques et stratégies d'adaptation basées sur les écosystèmes au Bénin.

La finalité de cette étude est d'identifier les leviers sur lesquels BENKADI pourrait s'appuyer pour accompagner les jeunes à entreprendre des initiatives de plaidoyer et lobbying pour la promotion des pratiques AbE.

Le présent rapport fait la synthèse des analyses effectuées et résultats obtenus dans le cadre de l'étude d'appui aux jeunes pour la promotion des meilleures pratiques et solutions endogènes et/ou innovantes dans l'adaptation et l'atténuation des effets des changements climatiques.

Le rapport est structuré en cinq (5) principales parties et présente, après le contexte de l'étude, la méthodologie suivie pour son exécution ainsi que la clarification conceptuelle. Il s'agit notamment de l'état des lieux sur les politiques et stratégies encourageant les meilleures pratiques d'adaptation basée sur les écosystèmes dans le domaine du changement climatique ainsi que l'analyse de l'implication des jeunes dans lesdits politiques/stratégies.

Ensuite, après avoir renseigné les valeurs de référence des indicateurs se rapportant à la participation des jeunes dans les politiques et stratégies d'adaptation basée sur les écosystèmes dans le domaine du changement climatique, l'étude s'est intéressée à effectuer l'analyse de pouvoir sur la participation des jeunes dans les politiques et stratégies d'adaptation basée sur les écosystèmes dans le domaine du changement climatique avant de clore les analyses par quelques recommandations pour une meilleure prise en compte des jeunes dans les politiques et stratégies d'adaptation basée sur les écosystèmes au Bénin.

2. Méthodologie adoptée, difficultés rencontrées et limites des analyses

2.1. Méthodologie globale et opérationnelle adoptée

Pour atteindre les objectifs de la mission, l'équipe de consultants a adopté une méthodologie globale découlant d'un certain nombre de principes clefs dont : (i) l'approche inclusive ; (ii) la rigueur et la grande précision dans la démarche de l'équipe de consultants ; (iii) la participation et l'itération dans les interventions, etc.

Les principales étapes méthodologiques suivies pour mettre en œuvre la mission sont présentées ainsi qu'il suit :



Figure 1: Phasage méthodologique de déroulement de la mission

Source : Cosinus Conseils (Septembre 2021)

A l'opérationnel, l'équipe de consultants, dans une logique de synergie avec l'ensemble des autres prestataires menant pour le compte du BENKADI, des études sur d'autres thématiques, aussi bien au niveau national que régional, a effectué dans un premier temps, une recherche documentaire. Cette recherche documentaire a permis d'obtenir des informations secondaires à partir desquelles, les outils de collecte ont été conçus et soumis aux différentes parties prenantes dans les communes d'intervention de Benkadi³ pour la mise en œuvre de la phase pilote du projet au Bénin. Les informations complémentaires ainsi collectées ont fait l'objet d'une analyse approfondie qui a permis d'aboutir aux résultats contenus dans le présent document.

Il est également important de noter que l'atelier de formation réalisé sur l'analyse de pouvoir par la région ainsi que les explications approfondies apportées par l'UGP sur l'application de l'outil d'analyse du pouvoir, ont permis à l'équipe de consultants d'identifier les trois

³ Malanville, Karimama, Dassa-Zoumé, Ouèssè, Ouinhi, Za-Kpota, Dangbo, Aguégoués, Grand-Popo & Athiéme

principaux leviers/points d'entrée les plus susceptibles d'aider BENKADI à transformer les relations de pouvoir pour atteindre les objectifs du programme.

2.2. Difficultés rencontrées et limites des analyses

L'équipe de consultants n'a pas rencontré de difficultés majeures dans le cadre l'exécution de l'étude d'appui aux jeunes pour la promotion des meilleures pratiques et solutions endogènes et/ou innovantes dans l'adaptation et l'atténuation des effets des changements climatiques. Les quelques contraintes rencontrées sont celles relatives à : (i) l'indisponibilité de certaines parties prenantes sur le terrain et (ii) la lenteur dans l'appréhension par les parties prenantes de l'analyse du pouvoir.

Toutefois, ces contraintes n'ont pas eu d'effets particuliers sur la qualité des analyses contenues dans le rapport puisque l'équipe de consultants s'est évertuée à juguler les difficultés tenant compte de sa maîtrise du terrain ainsi que des dynamiques en cours notamment en ce qui concerne les questions des jeunes et du changement climatique.

3. Clarification de quelques concepts

- **Jeune :** D'une manière générale, on qualifie de « jeunes » l'ensemble des moins de 25 ans (18-24 ans). Au Bénin, l'INSAE classe dans cette catégorie, les individus ayant entre 18 et 24 ans, pendant que les projets de développement dans leur ensemble et notamment la Banque Mondiale considèrent comme jeune, tout individu ayant entre 18 et 35 ans.
Ainsi, dans le contexte de la présente étude, il sera considéré comme jeune dans la zone d'intervention de l'étude, tout individu ayant entre 18 et 35 ans. Cet intervalle inclut celui reconnu par l'INSAE et permet d'avoir plus de parties prenantes à rencontrer.
- **Ecosystème:** Complexe dynamique composée de communautés, de plantes, d'animaux, de micro-organismes et l'environnement non vivant interagissant en tant qu'unité fonctionnelle. Les êtres humains font partie intégrante des écosystèmes.
- **Services écosystémiques :** Il s'agit des avantages tirés des écosystèmes par les humains. Les services écosystémiques peuvent être subdivisés en quatre types différents, dont chacun joue un rôle dans l'adaptation et subit les effets des changements climatiques. Il s'agit : (i) des services d'approvisionnement représentant les biens et produits obtenus des écosystèmes ; (ii) des services de régulation qui sont les avantages obtenus du contrôle des processus naturels par l'écosystème ; (iii) les services culturels qui sont les avantages non matériels obtenus des écosystèmes ainsi que (iv) les services de soutien qui représentent l'ensemble des processus naturels qui génèrent et maintiennent les autres services écosystémiques.
- **Adaptation basée sur les écosystèmes (AbE) :** Il s'agit d'une approche faisant "recours à la biodiversité et aux services écosystémiques dans le cadre d'une stratégie d'adaptation globale, aux fins d'aider les populations à s'adapter aux effets négatifs des changements climatiques " (CBD, 2009). Cette définition de l'AbE inclue la gestion durable, la conservation et la restauration des écosystèmes, dans le cadre d'une stratégie d'adaptation globale qui prend en compte les multiples co-bénéfices sociaux, économiques et culturels pour les communautés locales (CDB, 2009). L'AbE se fonde sur la résistance naturelle des écosystèmes aux changements

climatiques et sur l'utilisation des services de la biodiversité pour aider les communautés à s'adapter aux effets néfastes de ces changements.

- **Meilleures pratiques et solutions endogènes et/ou innovantes** : Il s'agit dans le contexte de l'AbE, des options stratégiques pouvant être retenues pour la résilience, l'adaptation et/ou l'atténuation des effets du changement climatique. Ces pratiques peuvent contenir d'une façon non limitative : (i) la conservation et la restauration des forêts ; (ii) la mise en place de divers systèmes agroforestier, intégrant des plantations d'arbres ; (iii) la gestion durable des prairies/pâturages ; (iv) l'utilisation des espèces végétales indigènes ; (v) l'utilisation de plantes alimentaires forestières ; (vi) la création d'aires protégées fluviales ; (vii) la protection côtière/fluviale ainsi que (viii) la gestion durables des terres humides, des plateaux et des plaines inondables.

4. Etat des lieux sur les politiques et stratégies encourageant les meilleures pratiques d'adaptation basée sur les écosystèmes dans le domaine du changement climatique

4.1. Etat des lieux sur les politiques/stratégies encourageant la résilience face au changement climatique

La revue de littérature a permis de répertorier des documents de politiques/stratégies encourageant la résilience face au changement climatique au Bénin. Lesdits documents, souvent arrimés aux priorités nationales et internationales, abordent des aspects spécifiques de résilience face au changement climatique ainsi que les principales mesures prises pour les réduire. Le tableau suivant fait une synthèse des documents répertoriés et révèle dans le même temps si les jeunes y sont pris en compte.

Tableau 1: Synthèse sur les politiques et stratégies encourageant la résilience face au changement climatique au Bénin ainsi que l'implication des jeunes dans lesdits documents

Politique/stratégie	Bref contenu du document par rapport au changement climatique	Prise en compte explicite des jeunes dans les actions du document
Deuxième Communication Nationale (DCN) élaborée par le Bénin au titre de la Convention Cadre des Nations Unies contre les Changements Climatiques (CCNUCC)	Ce document montre clairement que les quatre secteurs à savoir le littoral, les ressources en eau, l'agriculture (élevage et pêche inclus) et la foresterie sont vulnérables aux changements climatiques.	Non, le document ne fait pas explicitement cas de l'implication des jeunes dans les actions de résilience face au changement climatique
Troisième communication nationale du Bénin à la convention cadre des nations unies sur les changements climatiques	Le document aborde entre autres : (i) l'évaluation de l'atténuation des changements climatiques au Bénin dans les secteurs de l'agriculture, l'énergie et la foresterie ; (ii) l'évaluation de la vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques dans 7 domaines dont l'agriculture et les ressources en eaux	Non, le document ne fait pas explicitement cas de l'implication des jeunes dans les actions de résilience face au changement climatique
Processus de plan national d'adaptation répondant aux questions de genre au Bénin	Le document aborde d'une part les impacts différenciés des changements climatiques sur les hommes et les femmes au Bénin et présente les recommandations pour une	Oui, le document fait explicitement cas de l'implication des jeunes dans les actions de résilience face au changement climatique

Politique/stratégie	Bref contenu du document par rapport au changement climatique	Prise en compte explicite des jeunes dans les actions du document
	mise en œuvre du PNA qui réponde aux questions de genre au niveau sectoriel	
Sixième rapport national du Bénin sur la diversité biologique	Ce document a indiqué dans sa vision que d'ici à 2020, les collectivités territoriales décentralisées, l'Etat et la Société civile s'impliquent davantage dans les actions concrètes et concertées de connaissance, de valorisation, de conservation et de restauration de la diversité biologique pour le développement socio-économique et le bien-être des populations du Bénin.	Oui, le document fait explicitement cas de l'implication des jeunes dans les actions de résilience face au changement climatique
Guide de la CEDEAO sur l'accord de Paris au sein de ses 15 Etats membres	Bien que n'étant pas signataire de l'Accord de Paris, la Commission de la CEDEAO dispose néanmoins de prérogatives fortes en matière de réglementation s'appliquant à l'ensemble de ses 15 États membres, le droit communautaire ayant la primauté sur les droits nationaux. Ce pouvoir réglementaire, a induit au niveau de la CEDEAO, l'élaboration du guide pour encourager et renforcer la mise en œuvre des engagements climat, avec la participation et l'inclusion de tous les acteurs, au bénéfice des populations et de des écosystèmes fragiles des 15 Etats membres dont le Bénin. Le guide soutient donc les efforts de ses États membres dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris, en renforçant ses initiatives pour rendre ses politiques régionales sectorielles climato-compatibles	Oui, le document fait explicitement cas de l'implication des jeunes dans les actions de résilience face au changement climatique
Programme de croissance pour le développement durable (PC2D)	Ce document de politique couvrant la période de 2018 à 2021 du Gouvernement pour promouvoir un environnement sain, durable et résilient aux changements climatiques	Oui, le document fait explicitement cas de l'implication des jeunes dans les actions de résilience face au changement climatique
Guide de la démarche d'intégration et de planification adaptative aux changements climatiques dans les plans locaux	Il s'agit de politique/stratégie élaborées pour le niveau communal et abordant entre autres, les actions pouvant être mises en œuvre pour atténuer les pressions subies par les écosystèmes des communes	Oui, le document fait explicitement cas de l'implication des jeunes dans les actions de résilience face au changement climatique
Plans communaux de développement des communes		

Source : Analyse documentaire (Cosinus Conseils, Septembre 2021)

L'analyse du tableau montre que les documents de politiques/stratégies disponibles, pour leur majorité, cherchent à susciter et développer chez toutes les parties prenantes en général (les jeunes y compris), une prise de conscience plus aigüe du danger lié au changement climatique ainsi que l'impérieux besoin d'adaptation à ses effets.

Cependant, il faut noter qu'en dépit de l'existence des documents de politiques/stratégies s'intéressant à la résilience face au changement climatique et dans une certaine mesure à

l'adaptation basée sur les écosystèmes (AbE), les parties prenantes, notamment les organisations/OSC de jeunes n'en n'ont pas connaissance à la base.

Dans ce contexte, il est nécessaire que dans la phase opérationnelle de sa mise en œuvre, le programme BENKADI puisse prendre appui sur lesdites politiques, en vue d'une meilleure appropriation des approches qu'elles proposent pour impliquer les jeunes dans la lutte face aux effets du changement climatique.

4.2. Etat des lieux sur les politiques/stratégies encourageant les meilleures pratiques et solutions endogènes en faveur des jeunes filles et garçons dans le domaine du changement climatique dans les secteurs de l'agriculture et de l'eau

Les effets conjugués de la pression anthropique croissante sur les ressources naturelles et des conditions climatiques sévères engendrent des dysfonctionnements de l'écosystème terrestre. Ces effets sont amplifiés par les modes et systèmes inappropriés d'exploitation des ressources naturelles disponibles. Cela conduit à la régression des massifs forestiers, à la diminution de la disponibilité des ressources en eau et leur pollution, et à la dégradation des parcours et des sols, pouvant engendrer la désertification et la disparition de certaines espèces animales et végétales. Du coup les services écosystémiques sont perturbés. Ces perturbations qui affectent les ressources biologiques et les potentialités des terres, se traduisent par la détérioration du niveau de vie de la population, l'abandon des terres et l'exode rural ou l'émigration.

Dans ce contexte, la mise en œuvre de politiques/stratégies encourageant les meilleures pratiques et solutions endogènes en faveur des jeunes filles et garçons dans le domaine du changement climatique dans les secteurs de l'agriculture et de l'eau s'avère importante. Cependant, à l'étape actuelle, une politique/stratégie spécifique n'est pas encore mise en place pour encourager les meilleures pratiques et solutions endogènes en faveur des jeunes dans le changement climatique en général.

Néanmoins, certaines partenaires techniques et financiers comme la FAO s'y intéressent. C'est ce qui justifie d'ailleurs l'édition par la FAO, du document sur les «**Pratiques et technologies pour une Agriculture Intelligente face au Climat (AIC) au Bénin**». Ce document a pour but d'approfondir les connaissances et d'apporter des éléments scientifiques sur l'adéquation des pratiques agricoles au regard des piliers de l'AIC au Bénin et d'en déduire les bonnes pratiques.

Il vise spécifiquement à (i) faire l'état des connaissances disponibles sur les technologies et bonnes pratiques relatives aux trois piliers de l'AIC ; (ii) faire la compilation et une analyse des différentes technologies et bonnes pratiques par sous-secteur & (iii) proposer des options recommandées de pratiques tenant compte des contextes environnementaux et sociaux économiques spécifiques. Le tableau suivant fait le point des pratiques contenues dans ledit document ainsi que leur impact sur les principaux piliers de l'agriculture intelligente face au climat (productivité, adaptation, mitigation).

Tableau 2: Synthèse des pratiques et technologies encourageant la résilience face au changement climatique au Bénin

Pratiques/ technologies	Région net niveau d'adoption	Impact sur les piliers d'agriculture intelligente face au climat		
		Productivité	Adaptation	Mitigation
Utilisation de variétés améliorées (cycle court et résistante à la sécheresse)	Dans tout le pays (31% en moyenne): Niébé (20 à 30%) Igname: 37 %)	Amélioration de la productivité, possibilité de faire plusieurs cultures par an	Amélioration de la capacité de prévention des risques liés à la sécheresse par les producteurs	Séquestration de carbone dans les résidus de récolte puis dans le sol.
Paillage des sols de culture (utilisation des résidus de récolte, films en polyéthylène)	Toute région, plus concentré en zones maraichères et de production de l'ananas (films en polyéthylène) au Sud-Bénin (10%)	Augmente voire double la production selon les espèces végétales	Améliore l'efficacité d'utilisation de l'eau par la réduction de l'évaporation de l'eau	Améliore le stock de carbone du sol, les polyéthylènes peuvent polluer l'environnement et favoriser l'émission des GES.
Système Amélioré de Production (SAP): Assolement/rotation dans l'exploitation agricole	Utilisé par la plupart des producteurs du pays, avec des variantes suivant les zones (70%)	Améliore et stabilise la productivité des cultures	Gestion des nuisibles (sécheresse) et l'utilisation rationnelle des éléments nutritifs des sols	Valorise les terres, sans émission de GES
Irrigation localisée (goutte à goutte ou microdiffuseur)	Toutes les régions mais adoption très faible (exception du maraichage) à cause du coût élevé du matériel (2%)	Augmente la productivité en assurant aux plantants une bonne et continue disponibilité en eau.	Bonne efficacité d'utilisation de l'eau et économie d'eau. Très adaptée aux déficits et variabilité des pluies.	Faible émission de GES (énergie fossile) pour l'exhaure et la distribution de l'eau quand bien même celle-ci se ferait à basse pression.
Gestion des Semis	Ensemble du pays (adoptée par la plupart des paysans)	Améliore le niveau de production et le revenu des producteurs à travers le contrôle de la levée des graines semées.	Appropriée en période de sécheresse et de manque de pluies	N'émet pas de GES
Plantations/reboisement (domaniales, communales ou à grande envergure y compris les mangroves à l'aide des palétuviers et espèces à croissance rapide)	Du Sud au Nord du pays pour la sécurisation des domaines et pour la production et la commercialisation du bois.	Elle donne une bonne productivité si les plants mis en terre sont bien suivis	Lutte contre la déforestation Réduction de l'érosion hydrique et éolienne	Ces plantations Sont de potentiels puits de carbone.
Pratiques améliorées de gestion (labour, fauchage, éclaircie, lutte contre les parasites animaux et végétaux...) des plantations et parcs forestiers)	toutes les régions du pays et par la plupart des producteurs	Plus productive jusqu'à l'ordre de 50% que les parcelles qui ne subissent pas ces entretiens.	Permettent de s'adapter aux variabilités pluviométriques (valorisation du peu d'eau tombée)	Certaines de ces pratiques comme l'apport de matières organiques peuvent contribuer à des émissions de GES.
Culture en couloirs (cultures annuelles entre les rangées d'arbres)	Zone Centre et Nord	Augmente les rendements des cultures de 20 à 50%.	Couverture du sol, gestion efficace de l'eau	Séquestration du carbone dans le sol (retournement des résidus de culture et feuillage)

Pratiques/ technologies	Région net niveau d'adoption	Impact sur les piliers d'agriculture intelligente face au climat		
		Productivité	Adaptation	Mitigation
				des arbres) et par la végétation
Domestication et plantation des espèces Fruitières locales adaptées au climat	Tout le pays, Adoption encore faible	Augmentation du niveau de productivité des espèces Amélioration de la disponibilité et diversité des produits (jus de fruit locaux, etc)	Promotion d'espèces forestières Alimentaires plus adaptées aux conditions climatiques du pays	Cette nouvelle forme de plantation jouera un rôle important dans la séquestration du carbone
Conservation des eaux et des sols	Zones centre et nord et sujettes à l'érosion	Permet de réussir les reboisements et d'augmenter le niveau de production des plantations de l'ordre de 20 à 50%.	Permet une gestion efficace de l'eau, lutte contre l'érosion et la dégradation des sols	Fort contribution à la séquestration et la production de carbone aérienne par l'amélioration de l'eau du sol
Utilisation de nouvelles sources de Matières organiques pour l'énergie domestique (balles de riz, coque de palmiste, sciure)	Sud et Centre Bénin. Niveau d'adoption encore faible	Aussi bon ou parfois rendement énergétique par rapport au charbon de bois et le bois de chauffe	Préserve les bois des forêts, plus difficile à produire en situation de changement climatique	Faible émission de gaz à effet de serre; laisse sur le sol de matière (carbone)
Foyers traditionnels améliorés	Territoire national Niveau d'adoption 19%	Permet de récupérer 40 à 70% de l'énergie produite par la combustion du bois pour la cuisson des aliments contre 8% seulement pour les foyers ordinaires;	Permet une réduction de la consommation de bois de chauffe de 70 à 80%	Permet d'économiser 42 à 62% du bois utilisé pour la cuisson des aliments et des ressources ligneuses de la forêt faible émission de GES
Cuiseur à vapeur pour les mets locaux (ex.: Ablo)	Cotonou, Porto- Novo, Comè, Lokossa (en cours de vulgarisation)	Rendement élevé de la cuisson. Permet de préparer 300 boulettes d'ablo en 20 minutes contre 45-60 par méthode traditionnelle, soit 61,14% de bois économisé	Utilise moins d'eau que la cuisson directe des aliments, ne pollue pas les eaux ni le sol, Permet aux producteurs de valoriser les surplus de production pour éviter des pertes probables.	Utilise comme sources d'énergie le bois (renouvelable). Laisse moins de matière sur le sol que la méthode traditionnelle
Séchoirs solaires	Sud du Bénin et Centre (adopté par quelques unités de transformation, faible)	Productivité plus élevée que celle du séchage traditionnel, revenu plus accru pour les ménages	Permettent aux producteurs de prévenir et de gérer les risques liés à l'indisponibilité alimentaire du fait de la sécheresse prolongée ou des inondations.	N'émettent pas de GES, n'utilisent que de l'énergie solaire

Source : Pratiques et technologies pour une Agriculture Intelligente face au Climat (AIC) au Bénin (FAO, 2017)

A l'analyse du tableau, il apparaît nécessaire que le programme BENKADI, dans sa mise en œuvre, se base sur le contenu d'un tel document, en vue d'encourager au niveau des jeunes, l'adoption des meilleures pratiques et solutions endogènes en faveur des jeunes filles et garçons dans le domaine du changement climatique dans les secteurs de l'agriculture et de l'eau.

5. Etat des lieux sur la participation des jeunes dans les politiques et stratégies d'adaptation basée sur les écosystèmes dans le domaine du changement climatique

Les jeunes jouent un rôle actif au niveau local, national et mondial de par leur contribution à la sensibilisation de l'opinion publique, l'organisation de programmes éducatifs, la protection de la nature, la promotion des énergies renouvelables, l'adoption des pratiques favorables à l'environnement et l'exécution de projets d'adaptation et d'atténuation.

Les travaux entrepris par et avec les jeunes sont capitaux si nous voulons inciter les gouvernements à conclure un accord en vue d'un nouveau régime sur les changements climatiques. En effet, partout dans le monde, les jeunes s'évertuent à lutter contre les changements climatiques sur le terrain et inciter leurs gouvernements à intensifier leurs efforts. Il est donc capital de partager les informations et les expériences acquises au sujet des projets, programmes et campagnes les plus efficaces mis en œuvre, afin que d'autres puissent en tirer des enseignements et les reproduire sans devoir repartir de zéro.

Compte tenu du nombre croissant d'organisations de jeunesse impliquées dans le processus intergouvernemental de lutte contre les changements climatiques, le secrétariat de la CCNUCC a étendu en 2009 ses critères de participation afin d'inclure les organisations non gouvernementales (ONG) de jeunesse et de leur permettre de recevoir des informations officielles, de participer aux réunions, de demander du temps de parole et de recevoir un soutien logistique lors des conférences de la CCNUCC.

Dans le contexte du Bénin, le constat général est que la participation des jeunes dans les politiques/stratégies d'adaptation basée sur les écosystèmes et la résilience face au changement climatique, n'est pas encore assez perceptible, même si des efforts notoires y sont consentis. En d'autres termes, la présence des jeunes au niveau local et communal n'est pas encore très remarquée au plan stratégique du plaidoyer et du lobbying en faveur de l'adaptation basée sur les écosystèmes dans le domaine du changement climatique.

Il est donc important que le programme BENKADI mette en place des actions prioritaires en vue de favoriser l'implication des jeunes dans les politiques et stratégies d'adaptation basée sur les écosystèmes dans le domaine du changement climatique, notamment dans le plaidoyer/lobbying.

Encadré 1: Note synthèse sur la participation des jeunes filles et garçons dans les politiques et stratégies d'adaptation basée sur les écosystèmes

La participation des jeunes filles et garçons dans les politiques/stratégies AbE reste encore perfectible surtout au niveau national où ceux-ci ne constituent pas encore un groupe de pression suffisamment fort capable d'initier et tenir jusqu'au bout, des actions spécifiques de plaidoyer/lobbying, en vue d'améliorer la résilience face aux changements climatiques d'une manière générale ainsi que les conditions de leur prise en compte.

Au niveau des communes d'intervention du programme BENKADI au Bénin, les travaux de terrain menés ont montré que les organisations de jeunes filles et garçons ne sont pas encore suffisamment

sensibilisées sur les questions liées à la résilience au changement climatique, de même que l'AbE. De ce fait, elles n'accordent pas encore une importance particulière à la thématique et n'y perçoivent pas l'intérêt de participer activement au dialogue dans le domaine à travers des actions de plaidoyer/lobbying.

Il est donc suggéré que le programme BENKADI, dans sa mise en œuvre, mette un accent particulier sur l'information, la sensibilisation ainsi que l'impulsion d'une dynamique nouvelle dont la finalité serait d'amener les jeunes filles et garçons de même que leurs organisations, à s'intéresser aux questions sur le changement climatique et l'AbE. Ce préalable permettra auxdites organisations d'établir une stratégie d'argumentaire commune d'interpellation des acteurs de prise de décision aussi bien au niveau, régional, national que local.

6. Analyse du pouvoir sur la participation des jeunes dans les politiques et stratégies d'adaptation basée sur les écosystèmes dans le domaine du changement climatique

6.1. Limites du système

Le programme BENKADI vise à accroître la voix et la participation de la société civile et de ses organisations dans le dialogue politique, afin de faire face aux conséquences du changement climatique et de l'épuisement des ressources naturelles. Plus spécifiquement, BENKADI s'efforce d'assurer la participation égale et l'inclusion des femmes, des jeunes et des personnes handicapées dans le dialogue politique en relation avec les domaines spécifiques de l'adaptation basée sur les écosystèmes.

L'objectif ultime de l'analyse du pouvoir est d'identifier les leviers qui aideront BENKADI à transformer les relations de pouvoir en vue de processus politiques plus inclusifs (formulation, mise en œuvre, suivi et évaluation) dans le domaine de l'implication des jeunes dans les politiques et stratégies AbE au Bénin.

Ainsi, le système à étudier dans ce cadre concerne tous les acteurs jouant (ou pouvant jouer) un rôle spécifique dans l'implication des jeunes en matière de mise en œuvre des politiques/stratégies d'adaptation basée sur les écosystèmes.

6.2. Acteurs et réseaux

Dans le cadre de la présente étude, les acteurs capables d'influencer positivement ou négativement la transition envisagée par BENKADI, ont surtout été identifiés au niveau local dans la mesure où l'implication des jeunes dans les questions liées à l'AbE commence au premier abord au niveau communal. Le tableau suivant donne de plus amples détails sur la liste desdits acteurs.

Tableau 3: Liste des acteurs pertinents, leur intérêt, position, niveau politique et influence dans le cadre de l'appui aux jeunes pour la promotion des meilleures pratiques et solutions endogènes et/ou innovantes dans l'adaptation et l'atténuation des effets des changements climatiques

Acteur	Intérêt	Position⁴	Niveau politique⁵	Influence et ressources disponibles et utilisées⁶
Acteurs du secteur de l'eau et de l'agriculture à la base	Cette catégorie d'acteurs dont la grande partie est jeune, trouve un intérêt à ce que les questions liées aux changements climatiques soient prises en compte en vue de renforcer la résilience de leurs activités et leur productivité.	Bénéficiaire et allié	Local	Les acteurs agricoles à la base ont une faible influence dans le système puisqu'ils ne disposent pas d'outils nécessaires pour davantage s'impliquer dans les questions d'AbE.
Mairie	La mairie représente l'acteur qui, au niveau local identifie les principaux axes de développement des communes. Dans ce sens, elle a un intérêt particulier à contribuer au développement communal à travers l'implication des jeunes dans les questions AbE.	A influencer	Local	La mairie est un acteur influent disposant de ressources matérielles pour impulser le développement des pratiques AbE en vue d'une meilleure implication des jeunes.
Cellule de Participation Citoyenne (CPC) et Points focaux/relais départementaux de la PASCiB	Les CPC sont une initiative des ONG SOCIAL WATCH et ALCRER qui vise à faire participer les OSC actives d'une commune au développement de thématiques spécifiques. Les activités menées au sein des CPC permettent aux autorités communales dont la Mairie ainsi que les acteurs à la base, de prendre des résolutions autour de questions touchant les sujets pertinents autour desquels ils travaillent.	Allié	Local & Départemental	Les CPC, et les cellules départementales de prévention des risques et catastrophes, les points focaux/relais départementaux de la PASCiB, les CCOS & CDES, lorsqu'ils sont bien représentatifs et organisés, ont de l'influence sur les prises de décisions.
Cellule départementale de prévention des risques et catastrophe, CCOS & CDES	Il en est de même pour les cellules départementales de prévention des risques et catastrophe, les points focaux/relais départementaux de la PASCiB, les CCOS & CDES, qui jouent le même rôle de dialogue/plaidoyer.			
Projet/ programme/ ONG et organisations de jeunes	Bien que l'approche AbE soit nouvelle, des projets/programmes comme le PABE ou autre initiatives basée sur l'adaptation au changement climatique interviennent sur des aspects clefs et peuvent être de principaux acteurs de l'implication des jeunes. Il en est de même pour les organisations de jeunes qui peuvent être influencées pour	A influencer	local	Les projets/programme ont la capacité d'encourager l'implication des jeunes sur les questions AbE lorsqu'ils sont assez inclusifs.

⁴ Allié, adversaire, à influencer, bénéficiaire

⁵ Niveau local, régional, national, international

⁶ Matérielles et immatérielles

Acteur	Intérêt	Position⁴	Niveau politique⁵	Influence et ressources disponibles et utilisées⁶
	contribuer à leur implication autour des questions AbE			
Confessions religieuses	Ces acteurs ont une certaine capacité à influencer les populations lorsqu'ils sont convaincus d'une initiative. Ainsi, lorsqu'ils sont sensibilisés sur les effets du changement climatique, ils peuvent davantage inciter les jeunes à s'impliquer autour des questions AbE.	A influencer	Local	L'influence de ces acteurs est forte.
Traditions (chefferie)				
Enfants dans les écoles	Ces acteurs, lorsqu'ils sont sensibilisés et formés, pourront effectivement défendre la prise en compte des jeunes dans les questions AbE.	bénéficiaire	Local	Le niveau d'influence de cette catégorie d'acteurs est encore faible.

Source : Analyse des données de terrain (Cosinus Conseils, Septembre 2021)

L'analyse du tableau montre que les acteurs qu'ils soient influents dans le formel ou l'informel, ont tous un intérêt particulier à favoriser l'implication des jeunes dans les questions liées à l'AbE. Dans ce sens, il serait important pour BENKADI de travailler à sensibiliser et former l'ensemble de ces acteurs en vue de contribuer véritablement à une meilleure implication des jeunes. Il est dès lors important que le programme puisse contribuer à la création de cadres de concertation assez représentatifs de ces acteurs pour l'atteinte de ses objectifs au Bénin.

En outre, le tableau à la page suivante, présente les relations de pouvoir liant les acteurs ci-dessus énumérés.

Tableau 4: Matrice des relations de pouvoir entre acteurs et parties prenantes dans le cadre de l'appui aux jeunes pour la promotion des meilleures pratiques et solutions endogènes et/ou innovantes dans l'adaptation et l'atténuation des effets des changements climatiques

Relations entre les parties prenantes	Acteurs du secteur de l'eau et de l'agriculture à la base	Mairie	Cellule de Participation Citoyenne (CPC) et Points focaux/relais départementaux de la PASCiB	Cellule départementale de prévention des risques et catastrophe, CCOS & CDES	Projet/ programme/ ONG et organisations de jeunes	Confessions religieuses	Traditions (chefferie)	Enfants dans les écoles
Acteurs du secteur de l'eau et de l'agriculture à la base		=	=	=	=	X	X	X
Mairie	=		=	=	=	X	X	-
Cellule de Participation Citoyenne (CPC) et Points focaux/relais départementaux de la PASCiB	=	=		=	=	X	X	X
Cellule départementale de prévention des risques et catastrophe, CCOS & CDES	=	=	=		=	X	X	X
Projet/ programme/ ONG et organisations de jeunes	=	=	=	=		X	X	=
Confessions religieuses	X	X	X	X	X		X	X
Traditions (chefferie)	X	X	X	X	X	X		X
Enfants dans les écoles	X	-	X	X	=	X	X	

Source : Analyse des données de terrain (Cosinus Conseils, Septembre 2021)

Légende : X : Aucune relation ; = : pouvoir avec (travailler ensemble) ; + : pouvoir sur (est dominant) ; - : est dominé par

L'analyse des relations de pouvoir entre les acteurs autour des questions liées à l'adaptation basée sur les écosystèmes montre que surtout une certaine exclusion des confessions religieuses, des chefferies traditionnelles ainsi que des enfants dans les écoles même si les projets/programmes et ONG essaient d'inclure la dernière catégorie d'acteurs dans leurs initiatives. Les relations de pouvoir montrent aussi que nombre de ces acteurs ont déjà une certaine capacité à travailler ensemble sur différentes thématiques. Ce préalable peut donc être un atout pour le BENKADI.

En effet, le programme BENKADI pourrait collaborer avec l'ensemble des acteurs, en prenant appui sur la mairie qui a la capacité de rassembler les autres acteurs à sa cause en vue d'établir une synergie d'interventions dans le sens de l'appui à l'implication des jeunes dans les questions liées à l'AbE.

Encadré 2: Note synthèse sur les interactions entre les catégories des jeunes ainsi que les niveaux de pouvoirs d'influence et les acteurs déterminant leur implication/participation dans les processus d'identification, d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi évaluation des politiques et stratégies d'adaptation basée sur les écosystèmes

Le principal acteur pouvant déterminer l'implication des jeunes dans les processus des politiques/stratégies d'AbE est surtout la Mairie, conformément à la loi portant sur la décentralisation et qui accorde à l'entité, un pouvoir de mise en œuvre de toute initiative touchant à l'amélioration des conditions de vie des populations administrées ainsi que les différentes collaborations pouvant être menées avec les autres parties prenantes à cette fin.

Aussi, les CPC, les cellules départementales de prévention des risques et catastrophe, les points focaux/relais départementaux de la PASCiB, les CCOS & CDES sont autant d'acteurs qui disposent d'une certaine capacité d'influence de la mairie ainsi que les structures étatiques (ministères, assemblée nationale, etc.) ayant le pouvoir de contribuer à l'implication des jeunes les processus d'identification, d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi évaluation des politiques et stratégies d'adaptation basée sur les écosystèmes.

Par ailleurs et au regard de l'état des lieux effectué sur leur participation, les OSC représentatives des jeunes ont besoin d'être accompagnées en vue d'influencer convenablement les acteurs de prise de décision. Dans ce contexte, le programme BENKADI pourrait exploiter le potentiel des acteurs influents comme les CPC, les points focaux/relais départementaux de la PASCiB, ... pour accompagner les jeunes dans les actions de plaidoyer/lobbying nécessaires pour influencer et faire la veille autour des processus d'identification, d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi évaluation des politiques et stratégies d'adaptation basée sur les écosystèmes.

Ainsi, les interactions entre les catégories de jeunes et les acteurs déterminants leur implication dans les processus des politiques/stratégies AbE sont encore peu développées. Le BENKADI pourrait donc mettre en œuvre des actions dans ce sens.

6.3. Structures et normes

Dans le cadre de cette étude, cette partie analyse, les facteurs de conditionnement exogènes comme les normes juridiques et les règles émanant des traditions qui seront envisagées dans la mise en œuvre de BENKADI. Autrement, la notion de structures et normes analyse les arrangements sociaux des règles et pratiques formelles et informelles qui façonnent et influencent les expressions de l'agence ainsi que le contrôle des ressources par la communauté.

Il est à noter, que le comportement social des différentes communautés ou d'un groupe spécifique dépend en partie de circonstances et de facteurs qui influencent à leur tour le contexte et partiellement le cadre structurel et les normes culturelles comme le montre la figure ci-dessous.

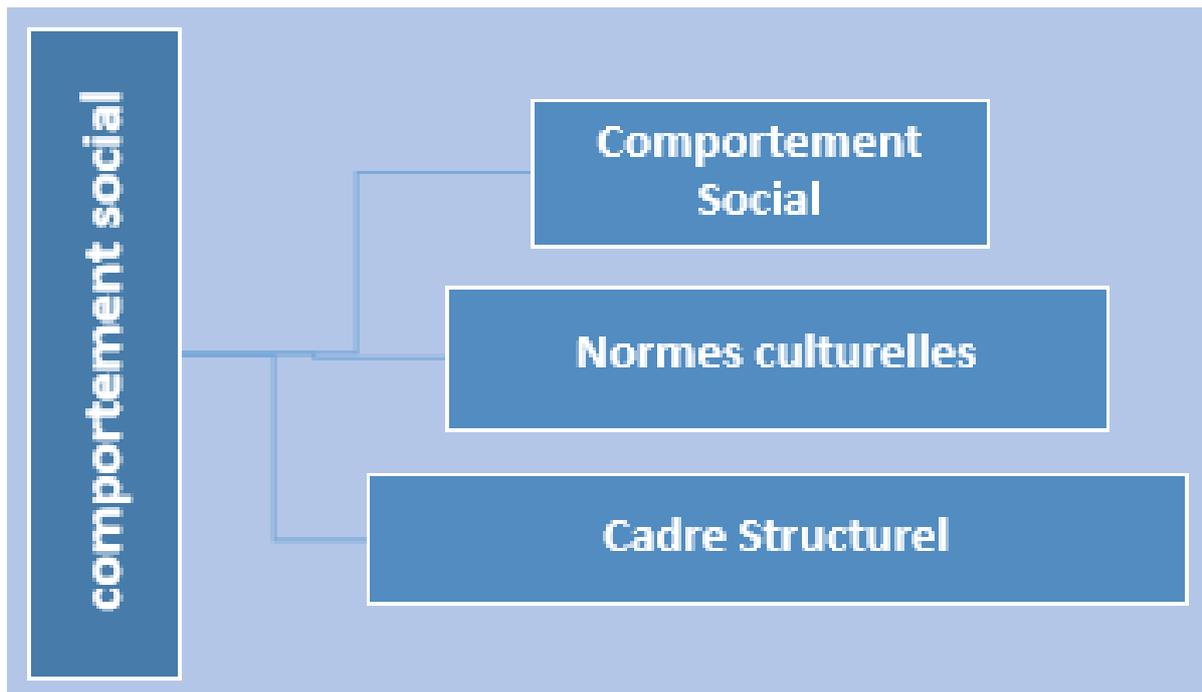


Figure 2: Facteurs influençant les comportements sociaux d'une catégorie d'acteurs
Source : Analyse de la documentation (Septembre 2021)

De l'analyse de cette figure, il ressort que, le pouvoir n'est pas seulement déterminé par le comportement social mais aussi par des facteurs de conditionnement exogènes comme les normes juridiques et les règles émanant des traditions. Lorsque dans la communauté, les structures et normes rencontrent des insuffisances/limites de fonctionnement, les poches de résistance/contestation s'observent.

De l'avis des acteurs rencontrés, il ressort que les femmes, les jeunes ou les personnes handicapées opprimés ont été et sont toujours en première ligne des luttes contestant les inégalités et les systèmes économiques et politiques fondés sur l'extraction des ressources naturelles et les multiples formes de discrimination. Une analyse sur le pouvoir des décideurs, explique clairement que la concentration croissante des relations de pouvoir est également manifeste lorsqu'on examine les données mondiales sur l'inégalité.

De l'avis des personnes ressources rencontrés et de l'examen des documents du secteur notamment la troisième communication nationale du Bénin à la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le profil national genre révèlent que les structures et normes qui expliquent les relations de pouvoir sont de plusieurs niveaux :

- **Au niveau des politiques et stratégies (Organes gouvernementaux/élus)**

Le Bénin dispose d'un cadre législatif et réglementaire pour la gestion de l'environnement et le développement durable qui se renforce progressivement. Les fondements juridiques de l'intégration des changements climatiques dans la planification du développement tirent leur source de la Constitution du 11 décembre 1990 en son article 27, de la Loi n°98-030 du 12 février 1999 portant loi-cadre sur l'Environnement en République du Bénin et les conventions et accords internationaux ratifiés par le Bénin notamment la Convention-Cadre sur les changements climatiques (CCNUCC), la Convention sur la Diversité Biologique (CBD), la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification (CNULCD), la Loi n°2018-18 du 06 août 2018 sur les changements climatiques. Ces différents instruments juridiques ont conduit à l'intégration des considérations de développement durable dont les changements climatiques dans les politiques de planification du développement au Bénin. Un acte politique fort par lequel la République du Bénin s'est engagée, au côté des autres nations, à assurer sa part de responsabilité en matière de développement des mesures d'adaptation des populations aux effets néfastes des changements climatiques. Conscient de l'état de sa vulnérabilité, le Bénin pays partie à la Convention-Cadre sur les changements climatiques et ayant ratifié l'Accord de Paris sur le Climat, a choisi d'adapter ses politiques locales afin de renforcer la résilience des écosystèmes et des populations vulnérables. D'où la nécessité de prendre en compte l'adaptation aux changements climatiques dans la planification locale pour garantir un développement local durable en complément des efforts consentis au plan environnemental.

Le Bénin, en tant que membre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) œuvre depuis les années 90 pour la prise en compte de la protection de l'environnement et des changements climatiques dans les politiques et stratégies sectorielles de développement. Ainsi donc, il a mis en place un cadre politique législatif et réglementaire de promotion du développement durable à travers un certain nombre de documents dont : le Plan d'Action Environnemental (PAE), la Stratégie nationale de mise en œuvre de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (SNMO – CCNUCC), le Programme d'Action du Gouvernement (PAG 2016 - 2021), la Stratégie de développement à faible intensité de carbone et résilient aux changements climatiques (2016-2025), le Plan National de Développement (PND 2018-2025), et le Programme de Croissance pour le Développement Durable (PC2D 2018-2021)

Malgré cette panoplie de conventions, d'actes juridiques et de lois, la configuration des instances de prise de décisions au niveau des structures de l'eau et du climat reste marquée par une faible présence des femmes, des jeunes ou des personnes handicapées dans le système. Cette situation se justifie par le faible niveau de vulgarisation et d'application de ces textes juridiques. A cela il faut noter le faible niveau d'implication des jeunes dans les questions liées à l'AbE à travers les formations, les sensibilisations et les informations.

- **Au niveau des chefs traditionnels et religieux**

De façon générale au Bénin, les pratiques et le droit coutumier reposent sur des considérations culturelles qui accordent des statuts et des rôles différenciés selon le sexe. Traditionnellement, les ethnies du Bénin ont basé le contrôle social sur le système du patriarcat. Le patriarcat est un système social dans lequel l'homme, en tant que père, est le dépositaire de l'autorité au sein de la famille. Cet état de choses est renforcé depuis fort longtemps par la culture traditionnelle consacrée par le Coutumier du Dahomey. Egalement, l'accès à la terre est inégal. De nos jours, les changements climatiques affectent les hommes et les femmes différemment car leurs rôles dans les communautés varient suivant l'âge, le sexe, les conditions socioculturelles et les secteurs d'activité. La législation béninoise actuelle donne à l'homme et à la femme le même

droit d'accès au foncier. Mais les pratiques du droit coutumier ne reflètent pas cette réalité dans la plupart des localités du pays. Ces pesanteurs diverses liées à la construction culturelle des rapports hommes/femmes et à l'organisation sociale sont fortement ancrées en milieu rural dans la zone d'étude. Les processus de changement sont plus lents et leur application moins aisée. Dans ces conditions, il est impérieux que des actions judicieuses soient menées dans le but d'amorcer un changement de comportement et de mentalité pour un développement équitable et durable d'adaptation basée sur les écosystèmes. Dans la phase opérationnelle du programme, BENKADI mettra en place un mécanisme de communication à tous les niveaux de prise de décision notamment au niveaux des chefferies traditionnelles, des associations et groupe de défenses des intérêts des femmes, des jeunes ou des personnes handicapées.

- **Au niveau des OSC, des ONG**

Il ressort que, les règles et modalités traditionnelles d'accès aux ressources (terre et eau, information, technologie, crédit, ...) et aux services liés à la sécurité en eau et à la résilience climatique ne sont pas favorables aux femmes, jeunes ou des personnes handicapées affectées par le CC. Cette situation amène ces différents acteurs à se transformer en défenseur des sans voix par le développement des thématiques spécifique qui permettent aux autorités à divers niveau de prendre les décisions idoines et d'atteindre les vrais cibles.

- **Au niveau des institutions de recherches et des universités**

L'analyse révèle qu'il existe un besoin urgent de travaux de recherche en appui aux jeunes dans les domaines liée au climat, au développement des actions à faible intensité de carbone et à la protection forestière au sein de la société à grande et moyenne échelle pour une atténuation basé sur les écosystèmes.

Une approche sur plusieurs niveaux est également requise pour s'assurer que l'équité de genre est atteinte dans la préparation, la mise en œuvre et la surveillance des stratégies d'adaptation. Enfin les institutions de recherches et des universités sollicitent les projets programmes dans le changement climatique et les agences chargées du développement d'accroître leurs efforts de promotion de l'autonomisation des femmes des jeunes ou des personnes handicapées dans des projets d'adaptation et conseil.

En résumé, on peut noter que l'envergure croissante des effets du changement climatique sur différents secteurs d'activités appelle des réponses rapides et précises, elles-mêmes dépendant fortement de l'existence des structures et normes fiables et fonctionnelles. Les préoccupations des femmes, des jeunes ou des personnes handicapées et les démarches d'adaptation doivent être intégrées transversalement dans les processus liés au climat et les cadres et politiques de développement, car ils y sont largement invisibles à l'heure actuelle.

6.4. Politique et contestation

Cette partie de l'étude donne un aperçu sur les stratégies et politiques de pouvoir utilisées par les décideurs et non décideurs pour remettre en cause les relations de pouvoir actuel et défendre les besoins et intérêts stratégique. Il met également l'accent sur les stratégies et les mécanismes d'inclusion et d'exclusion et sur la manière dont les acteurs du système actuel sont capables d'exprimer leurs besoins et leurs opinions et d'accroître leur influence dans le cycle politique, dans le contexte du changement climatique pour une adaptation basée sur les écosystèmes.

Des enquêtes de terrain dans les localités du projet, il ressort que l'origine des relations de pouvoirs au sein de la communauté et entre les différentes parties est variée. Il s'agit entre

autre : de l'autorité ou de la position sociale, de l'accès aux ressources, des qualifications et compétences et de l'accès à des réseaux et à l'information. Dans les localités et au sein des communautés, il est remarqué souvent que les préjugés et la discrimination minent la structure sociale et l'identité culturelle ce qui favorise le développement d'une violence structurelle et culturelle. Cette situation n'est pas de nature à favoriser le développement et la promotion des meilleures pratiques et solutions endogènes et/ou innovantes dans l'adaptation et l'atténuation des effets des changements climatiques à l'endroit des femmes, des jeunes ou des personnes handicapées.

Au Bénin, la culture et les traditions sont les deux principales sources d'influences indirectes qui s'observent dans le système. Ces deux principales sources, bien qu'elles soient plus profondément ancrées dans la communauté constituent les limites structurelles, les barrières culturelles et présentent l'avantage de dépendre de la communauté et non des institutions étatiques. BENKADI dans sa phase opérationnelle, doit donc travailler avec les membres de la communauté notamment, les femmes, des jeunes ou des personnes handicapées pour qu'ils assument la responsabilité de surmonter les obstacles culturels et de favoriser la **communication, l'éducation et l'information sur les mesures d'adaptations** au changement climatique basé sur les écosystèmes.

Dans les communes, au sein des communautés à la base, les relations de pouvoir sont restreintes pour la plupart du temps par des cadres organisationnels qui empêchent une partie de la population d'exercer pleinement ses droits. On constate généralement que, les OSC, les ONG, les organisations de défenses des droits exercent leur pouvoir et leur influence sur les représentants de l'autorité à divers niveaux (national – départemental – communal – local).

Les femmes, les jeunes ou les personnes handicapées ont besoin de sensibilisation et de formation pour pouvoir participer efficacement aux négociations et défendre leurs points de vue dans l'adaptation au changement climatique basé sur les écosystèmes. C'est en aidant ce groupe dépourvu de pouvoir à obtenir une reconnaissance légitime en tant qu'acteurs sociaux qu'on peut augmenter sa capacité de négocier avec des groupes puissants et lui permettre de prendre des décisions et de leur donner suite.

Aussi, il est utile de comprendre les multiples niveaux de pouvoir. Selon la grille d'analyse du pouvoir, de l'exclusion et de l'inclusion élaborée par JASS, il existe diverses formes de pouvoir : **Le pouvoir officiel** est constitué des composantes définies et visibles du pouvoir, exercées par le biais de règles, de structures, d'instances faisant autorité, d'institutions et de prises de décision. Ce qui rend difficile l'analyse et la confrontation du pouvoir réside dans le fait qu'il ne s'exerce pas toujours de manière visible, ce pouvoir est celui qu'exercent les structures de l'état. Dans un tel contexte, le **pouvoir obscur** fait référence à la capacité des grands décideurs de déterminer qui prend les décisions et les sujets inscrits à l'ordre du jour. Au contraire du pouvoir officiel, le pouvoir obscur n'est pas institutionnalisé par des lois ou des politiques, ce pouvoir ne permet pas au plus faible / non décideurs de s'exprimer aisément. Pourtant, il joue un rôle manifeste pour faire en sorte que les intérêts des grandes entreprises dominent les processus décisionnels. **Le pouvoir invisible** est le pouvoir qu'ont les décideurs de façonner les croyances des personnes et leur acceptation des privilèges dont jouissent les décideurs et de l'oppression qu'ils subissent. Il importe de comprendre et de tenir compte des multiples dimensions du pouvoir pour évaluer les incidences du pouvoir sur les femmes, les jeunes ou les personnes handicapées. Ce n'est qu'en réfléchissant à ces multiples formes de pouvoir que les OSC, les activistes, les défenseurs des droits de l'homme parviendront à

élaborer des stratégies et à favoriser l'organisation inter-mouvements visant à confronter les relations de pouvoir existantes.

Les efforts de lutte contre le changement climatique par l'augmentation d'investissements privés en énergie propre comme le bois, la biomasse, le vent, le soleil et l'hydroélectricité, perpétuent l'appropriation des ressources naturelles par le secteur privé. En effet, les projets de production « d'énergie propre » à grande échelle initiés par le secteur privé peuvent entraîner des conséquences des communautés et la destruction des ressources naturelles et de la biodiversité, alors que les décideurs affichent des profits considérables. Cette situation, amène, les activistes du dialogue, les associations de défenses des droits des peuples à la qualifier comme une forme « d'impérialisme vert ».

Faisant, une analyse des dommages écologiques et changements climatiques, il est certain que, les mesures d'adaptation et d'atténuation liées au changement climatique basé sur les écosystèmes dans le secteur agricole et eau constituent des pratiques pour la promotion de l'agro écologie. Ces mesures d'adaptation et d'atténuation, ne bénéficient pas d'investissements publics suffisants en raison des pressions exercées par le détenteurs du pouvoir qui vendent des semences hybrides, des engrais synthétiques et des pesticides qui polluent les cours d'eau et minent la qualité du sol. Ceci, reposant sur les manières dont les détenteurs de pouvoir exercent un pouvoir officiel, obscur et invisible. Les gouvernements, influencés par les grandes entreprises, établissent les règles par l'adoption de lois nationales qui privilégient leurs intérêts, faisant fi des droits humains et des droits du travail convenus à l'échelle internationale.

Le lobbying des détenteurs de pouvoirs auprès des gouvernements constitue un moyen d'exercer un pouvoir obscur, ces derniers étant invités à siéger à la table où se déroulent les processus de prise de décision où elles ont le loisir de fixer l'ordre du jour. En résumé, les mesures d'adaptation et d'atténuation liées au changement climatique ne bénéficient pas d'accompagnements adéquats suffisants en raison des pressions exercées par les décideurs.

En définitive, pour justifier le droit de prendre la décision de protéger l'environnement à travers l'ABE, l'État fait appel à la procédure de désignation des forêts qui repose sur les lois et règlements en vigueur. La légitimité juridique de l'État renforce son pouvoir. Concernant, la communauté à la base, les populations locales invoquent leurs droits traditionnels et l'usage des terres dont elles disposent depuis de nombreuses générations. Le constat est que les communautés ne disposent pas de pouvoirs suffisants pour négocier à titre individuel. Elles ont donc besoins des organisations de défenses des droits (les OSC, les ONG, les CPC, projet et programmes) pour faire valoir leurs droits, collecter et partager les informations, et essayer d'obliger l'État à participer à un processus de négociation qui permette de participer pleinement aux processus de prise de décision afin de manifester les besoins .

6.5. Leviers et points d'entrée pour le changement

Les principaux leviers identifiés et pouvant permettre au programme BENKADI d'enclencher le changement qui renforcera la participation des jeunes pour la promotion des meilleures pratiques et solutions endogènes et/ou innovantes dans l'adaptation et l'atténuation des effets des changements climatiques sont les suivantes :

1. Construire une pensée endogène spécifique sur le climat

Construire une pensée endogène sur le climat :il s'agit pour l'Afrique et ses collectivités locales, décroïsonner et relier les concepts universels aux référents et valeurs culturels - voire cultuels

et religieux - des sociétés locales. Cette approche alliant les « vérités » scientifiques et les « croyances » populaires permet de développer à la fois une compréhension globale des phénomènes climatiques, une appropriation locale de la biosphère et un engagement durable des communautés pour les mutations nécessaires à la préservation de l'environnement.

Une telle action suppose un dialogue entre les hommes de sciences et les hommes de savoir ou initiés des communautés locales, notamment pour mutuellement connaître et comprendre l'érotisme des pratiques socio-culturelles comme la rationalité des positions scientifiques afin d'élaborer ensemble des perspectives communes pour le climat.

2. Consacrer le niveau local / commune comme siège des mutations et des innovations

Consacrer le territoire comme siège des mutations et des innovations, c'est développer une approche systémique et inclusive partant des réalités des milieux naturels et des systèmes humains, sous le leadership des collectivités locales en partenariat avec toutes les familles d'acteurs, dans le croisement des défis et des échelles.

L'implication et la pleine responsabilisation du territoire et des collectivités locales dans le but de juguler les effets des changements climatiques et la protection de la biodiversité permettent de développer une fine connaissance et une plus grande maîtrise des déterminants anthropiques, de cerner les aspirations et projets des communautés et des acteurs et, subséquemment, d'adopter et de mettre en œuvre des mesures adéquates avec toute la précision et la célérité requises. La réalisation de cet enjeu exige des politiques de décentralisation plus audacieuses, des processus de développement local plus endogènes et prospectifs et une subsidiarité plus tournée vers l'action collective que la répartition de compétences. Elle suppose également que les territoires soient solidaires et équitablement préparés à faire face aux enjeux et aux défis climatiques.

3. Renforcer les capacités locales

Renforcer les capacités locales, c'est développer une démarche qui permet aux collectivités locales et aux acteurs locaux en général - soutenus et appuyés par les Etats et la Communauté internationale - de développer leurs ressources cognitives, humaines et techniques afin d'assumer pleinement les actes de leur fonction. L'échange d'expériences, la diffusion et la mise à l'échelle des bonnes pratiques, le recrutement ou la mise à disposition d'experts, le développement institutionnel, la formation, la sensibilisation et l'éducation - notamment des tout-petits et des jeunes devraient s'organiser, se développer et se généraliser comme leviers pour un accroissement substantiel et durable du rendement des interventions locales en faveur du climat. La complexité comme la sensibilité des changements climatiques exigent de lier le renforcement des capacités des acteurs au développement et à l'accompagnement de la recherche sur le climat pour se prémunir, notamment de simples convenances et de leurs impacts néfastes sur le long terme.

4. Développer des outils adaptés au soutien de l'AbE

Des outils divers et variés devront être conçus, notamment dans les domaines normatif, politique et technique de l'AbE afin d'assurer que les enjeux et défis du climat sont effectivement intégrés dans la gestion et dans les dynamiques des territoires locaux.

Développer des outils adaptés au soutien de l'AbE, c'est élaborer et mettre en oeuvre effectivement des lois et règlements, une planification du développement durable des territoires déclinée en plan d'action et des supports pédagogiques et informatifs qui posent et garantissent les fondamentaux du climat pour réduire et prévenir la vulnérabilité et les catastrophes, notamment dans l'organisation territoriale, la réalisation d'infrastructures, l'élaboration des projets et les modes d'exploitation des ressources naturelles. Une réglementation contraignante et sensible à l'environnement, les plans climatiques territoriaux intégrés, l'élaboration de chartes et de guides, une gestion intégrée des risques et la systématisation des études d'impact devraient être soutenus par les collectivités locales avec l'ensemble des acteurs et au cœur de ce système les femmes, les jeunes ou les personnes handicapées pour réaliser la volonté et la vision des territoires sur le climat.

5. Mettre en place des cadres de concertation, de coordination et de mutualisation des jeunes filles et garçons sur le changement climatique

Ce type de cadre, à l'instar des Cellules de Participation Citoyenne sont importants et permettront aux OSC de jeunes d'être suffisamment actives autour des questions touchant à l'AbE en général. Lesdits cadres devront en outre être dotés d'un dispositif flexible d'analyse, d'interpellation des politiques et de remontées des informations à prendre en compte par les OSC de jeunes pour une meilleure implication de ces derniers dans les questions liées au changement climatique.

7. Situation de référence des indicateurs du BENKADI se rapportant à la participation des jeunes dans les politiques et stratégies d'adaptation basée sur les écosystèmes dans le domaine du changement climatique

La thématique de la participation des jeunes dans les politiques et stratégies d'adaptation basée sur les écosystèmes dans le domaine du changement climatique semble quelque peu nouvelle au regard des analyses effectuées lors

des entrevues avec les différentes parties prenantes rencontrées dans les communes d'intervention du BENKADI au Bénin. C'est ce que témoigne le renseignement des indicateurs de référence se rapportant aux jeunes. Il s'en déduit de cette analyse que les actions du BENKADI contribueront à améliorer la performance d'exécution desdits indicateurs.

Tableau 5: Synthèse de la situation de référence des indicateurs du BENKADI se rapportant aux jeunes

Indicateur	Description de l'indicateur/ sous indicateur	Méthode de calcul	Unité	Valeurs initiales
Nombre d'OSC de jeunes filles et garçons ayant amélioré leurs capacités de lobbying et de plaidoyer sur le thème du changement climatique	Effectif arithmétique d'OSC de la zone d'intervention du projet ayant reçu des sessions de formation sur le lobbying et le plaidoyer sur le thème du changement climatique	Décompte des OSC de la zone d'intervention du projet ayant reçu des sessions de formation sur le lobbying et le plaidoyer sur le thème du changement climatique	Nombre	0

Indicateur	Description de l'indicateur/ sous indicateur	Méthode de calcul	Unité	Valeurs initiales
Nombre de plaidoyers ou d'interpellations réussis par des OSC de jeunes filles et garçons au changement climatique pour créer un espace, influencer l'agenda et le débat politique liés au changement climatique	Nombre de plaidoyers/interpellations concluants effectués par les OSC de jeunes pour influencer les politiques liés au changement climatique	Décompte des plaidoyers/interpellations concluants effectués par les OSC de jeunes pour influencer les politiques liés au changement climatique	Nombre	0
Nombre d'organisations de base représentant des groupes de jeunes filles et garçons qui alimentent les politiques locales et nationales avec des connaissances sur le changement climatique et en assurent le suivi	Effectif arithmétique d'organisations de base représentant des groupes de jeunes sur le changement climatique et qui alimentent les politiques locales	Décompte des organisations de base représentant des groupes de jeunes sur le changement climatique et qui alimentent les politiques locales	Nombre	0
Nombre de lois, textes ou politiques bloqués, adoptés ou améliorés afin d'atténuer les effets du changement climatique en tenant compte des droits de jeunes filles et garçons	Nombre de lois, textes ou politiques bloqués, adoptés ou améliorés afin d'atténuer les effets du changement climatique pour une meilleure prise en compte des jeunes	Décompte des lois, textes ou politiques bloqués, adoptés ou améliorés afin d'atténuer les effets du changement climatique pour une meilleure prise en compte des jeunes	Nombre	0

Source : Analyse des données de terrain (Cosinus Conseils, Septembre 2021)

8. Besoins pratiques et recommandations stratégiques pour la prise en compte des jeunes dans les politiques et stratégies d'adaptation basée sur les écosystèmes au Bénin

La question de la participation effective des jeunes dans les processus d'identification, d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi évaluation des politiques et stratégies d'adaptation basée sur les écosystèmes reste entière même si l'état des lieux sur le terrain montre que des efforts sont consentis en ce sens.

Les différents acteurs rencontrés sur le terrain ont émis des besoins et recommandations spécifiques dont la prise en compte pourrait permettre : (i) la synergie entre les différents acteurs travaillant sur les CC ; (ii) le respect des engagements pris aux niveaux international et national concernant les effets des changements climatiques ; (iii) l'amélioration du niveau de connaissances des communautés sur les causes et les vulnérabilités du CC ainsi que les solutions potentielles à l'adaptation et (iv) une allocation suffisante de ressources à la lutte contre les causes et les effets du changement climatique.

Ainsi, en termes de besoins énumérés par les acteurs, on peut noter :

- le renforcement des capacités des acteurs, notamment les jeunes filles et garçons sur les thématiques liées au changement climatique ainsi que son impact dans le secteur de l'agriculture et de l'eau ;

- le renforcement des capacités des jeunes filles et garçons sur les techniques appropriées de plaidoyer/lobbying à l'endroit des acteurs ayant un pouvoir/influence dans les processus d'identification, d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi évaluation des politiques et stratégies d'adaptation basée sur les écosystèmes ;
- le renforcement du dialogue en vue d'une implication active des jeunes filles et garçons dans les processus d'identification, d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi évaluation des politiques et stratégies d'adaptation basée sur les écosystèmes

Au nombre des besoins prioritaires ainsi énumérés, les recommandations suivantes sont suggérées :

- mettre en place d'un cadre dynamique de réflexion et d'initiation d'actions spécifiques de plaidoyer/lobbying pour une meilleure implication des jeunes filles et garçons dans les processus d'identification, d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi évaluation des politiques et stratégies d'adaptation basée sur les écosystèmes ;
- renforcer les capacités des femmes, des jeunes ou des personnes handicapées sur des thématiques en rapport avec l'AbE et les changements climatiques dans le secteur de l'agriculture et de l'eau ;
- assurer un soutien para-juridique et technique aux femmes, aux jeunes et aux personnes handicapées dans les processus d'identification, d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi évaluation des politiques et stratégies d'adaptation basée sur les écosystèmes;
- fournir par le biais d'une approche participative une instance dans laquelle la partie la plus faible (des femmes, des jeunes ou des personnes handicapées) puisse participer à plein titre aux débats autour des questions liées au changement climatique, l'AbE ainsi que les politiques/stratégies les promouvant et s'exprimer sans être intimidée;
- faire un plaidoyer à l'endroit des pouvoirs publics pour faire appliquer la loi sur les changements climatiques avec l'AbE, tout en sollicitant une meilleure implication des jeunes dans les processus ;
- sensibiliser, former et informer les parties prenantes sur les thématiques liées au changement climatique ;
- amener stratégiquement les jeunes à s'impliquer dans les thématiques liées au changement climatique ainsi qu'à l'AbE ;
- renforcer les capacités techniques et de structure organisationnelle des OSC de jeunes intervenants sur les thématiques du changement climatique et de l'AbE ;
- initier et maintenir le dialogue entre toutes les catégories d'acteurs ;
- créer des clubs « environnement et changement climatique » au niveau des collèges ;
- initier des émissions radiophoniques de sensibilisation sur les thématiques liées au changement climatique à réaliser par les jeunes et pour les jeunes ;

intégrer les questions de changement climatique dans les jeux concours, test, graffitis, dessins, affiches, etc. au profit des plus jeunes ; En outre, tenant compte du fait que les jeunes constituent dans leur grande majorité, la principale force de travail pour les activités nécessitant de la main d'œuvre aussi bien dans le secteur de l'agriculture que celui de l'eau, il est important que des recommandations avisées soient émises à leur endroit, en vue d'adopter des pratiques/méthodes encourageant les meilleures pratiques endogènes en leur faveur. Lesdites recommandations sont les suivantes :

- impliquer les OSC et autres organisations des jeunes à la base dans la valorisation des Plants Forestiers Non Ligneux (PFNL) ;
- renforcer les capacités en tenue de pépinière forestières appartenant aux jeunes ;
- sensibiliser les jeunes sur les activités de dégradation forestière (fabrication du charbon par exemple) et les alternatives pour y pallier ;
- promouvoir au profit des jeunes, les systèmes durables d'exploitation des ressources naturelles ;
- promouvoir l'adoption des activités alternatives génératrices de revenus pour réduire la pression anthropique sur les écosystèmes ;
- etc.

Annexes

Annexe 1: Liste des parties prenantes rencontrées

Noms & prénoms	Structure	contact
Commune d'Athiémé		
MENSAH Edoh	ACDIBIS-ONG	97 71 81 30
BAWA Amadou	Le jour utile	62 20 49 48
GAGLOZOUN Cyriaque	ROAD	96 26 68 25/ 95 79 99 74
ADANKANHOUNDE André	ACEP	61 08 61 76/ 96 58 12 62
ZINSOU Ghislain	ASPEL	95 34 46 48/ 96 65 73 37
DEGBE Innocent	CAREV	94 80 70 65/66 24 10 37
KODJO Gouvi Benoît	Force et Action	97 63 99 88
HOUSSOU Mesmin Koffi	APFE	97 83 41 92
ESSAH Diluce	GEDDA	97 51 61 04/ 95 96 20 21
AHOUEDEHOU Frédéric	ASPIP-ONG	96 37 74 30
SODAHOUÉ Bruno	FUDES ONG	97 37 64 42
Commune de Grand-Popo		
Herman NOUMADO	GI-Mono	97 67 91 84
SOSSAVI Coffi Joseph	Grand-Popo Bouche du ROY (GPBR)	97 72 54 00
HOUSSINON Herbert	INNOVATION POUR TOUS(IPT)	61 55 76 75 / 97 20 44 60
KPOTO Emile	ONG CAVODE	97 79 64 57/ 95 72 78 88
DOSSOU Kocou Innocent	Cercle d'actions solidaires et éducatives CASE	95 71 88 14
VIHO Dossou	Association de Conservation et de Promotion du Site Bouche du Roy 'ACP DOUKPO'	94 22 01 55 / 65 99 40 99
TOKOIGNON A.Hubert	ONG Actions Humanitaires pour le développement Durable à la Base(AHDDDB)	97 57 57 97/ 95 45 39 79
TOULASSI Samson	Association CONVERGENCE BENIN	90 95 50 53/ 97 26 03 27
DJAGOUN Juste	Association "BENIN ECOTOURISM CONCERN" (ECO-BENIN)	96 04 53 58
HOUNDJINOU Mahougnon Ebénézer	Coordination pour la Recherche et le Développement en Environnement (CORDE)	95 21 73 88/ 96 84 76 84/ 94 72 88 88
ROMAO Rosine Chantale	ONG NOSTRA GRACIA	95 45 41 52/ 95 45 26 54
THOTO Fréjus Sourou	Centre d'actions pour l'environnement et le développement durable ACED	96 38 60 15/ 95 15 54 88
BIDI Anselme Parfait	Association Jeunesse Engagée pour le Développement	95 45 41 52
DOIGA Zinsou Damien	Association de développement Assiamambou de Hounkounnou	96 46 02 36/ 95 26 40 44
DANGBETO Idelphonse	Association des pêcheurs marins artisans et assimilés de Grand-Popo (APEMAA/Grand-Popo)	97 02 24 97/ 95 86 01 27
SOKPON Orincia Emma Sèdohandé Sessito	CHILD'FACE	66 69 63 82/ 97 59 56 46
Commune de Ouinhi		
EZIN Crépin	AJEM OUIHNI	66980013
HAGAN Léopold	CACY-OUIHNI	96776743
HOUMENOU Gabriel	PACIB & CPC	97124230

Noms & prénoms	Structure	contact
EZIN A. Frédéric	CPC	96454935
KOUDORO Rachidi	CPC	96129402
DOHOUEYOU M. Emmanuel	AJEM OUIHNI	66036669
KETOUNOU Issa	IPP	97099695
GNAVIDE Alexandre	IPP ONG	66457455
MALEHOSSOU Razak	IPP ONG	97184451
OGOUDELE Justine	CPC	96981713
MITCHAÏ Maurice	CACY-OUIHNI	97123706
HOUESSOU Florent	Mairie de OUIHNI	66111532/95359897
TCHIDI Jonas	HERITIERS DU PERE ONG	97394004
Communes de Dangbo & Aguégoués		
TOTIN Henri	ONG JEVEV	96483818
HAZOUME Rodrigue	CCeC DANGBO	97367611
SAHADATOU D. Allou	Mairie de DANGBO	96962294
MONSON Enock	OPA	97078646
AGOSSOU Guy	PACIB	97695217
DOTOU Geraud AHISSOU	CPC	96007372
HOUNKPONOU Bruno	AJEM DANGBO	96120334
Commune de Za-Kpota		
BOCOVO Florentin	CPC	97 81 52 00
ADJAHATODE	Service affaire domaniale et changement climatique / Mairie	
ZOKPODO Candide	ATDA	69 94 62 22
ONG ADIP	ONG	95 45 30 90
Commune de Malanville		
GANDA Affizou	CCeC/ATDA 1	97 26 19 36
BAGNAN Yessouf	Point Focal PASCiB	66 26 35 01
HESSOU Calixte	Président ONG JSED	97 13 12 44
TAIROU Issiaka	Président ONG Dendi Bani Touri	95 02 34 05
GOUNOU Lafia Boukary	Président ONG SOS Entretien	97 11 11 72
Commune de Karimama		
ALISSOU Eugène	CCeC / ATDA 1	95 34 92 80
ASSOUMA Chahifi	Point Focal Adjoint PASCiB	97 19 12 52
SALEY Aoudou	Chef Service Technique/Affaires domaniales et environnementales	95 13 02 24
IGOUMON Ali	Adjoint Chef Service Technique/Affaires domaniales et environnementales	94 17 13 84
AMADOU Ismael	ONG DEDRAS	65 58 70 07
ANAGONOU Narcisse	ONG DEDRAS	96 54 56 79
Commune de Dassa et Ouèssè		
ASSOGBA Gbègninou	PEH BENIN ONG	97 95 13 92
ARIKOTAN Dorcas	RAPIDEL ONG	95 50 96 44
ANIKPO Léandre	CPN/Les papillons ONG	97 32 00 95
OGOUNIYI Gabriel	ONG LDLD	96 69 12 96
AFFOUDA Alphonse	MAFAR ONG	97 43 91 32
TOSSA Zacharie	CIGES ONG	96 56 30 13
ODJO Aboudou	IMOLE ONG	96 97 80 84

Annexe 2: Documents consultés/exploités